

Bébé Signe, l'application pour apprendre à communiquer avec son bébé avant la parole

L'application Bébé Signe permet d'apprendre des rudiments de la langue des signes française pour communiquer avec son enfant avant l'apprentissage de la parole. Elle est la gagnante de notre dernier Appliness.

Temps de lecture : minute

26 novembre 2019

La tendance se développe lentement mais sûrement : commencer à communiquer avec son bébé avant même qu'il ne parle, et ce grâce à la langue des signes française adaptée pour les bambins. C'est ce que propose l'application Bébé Signe, disponible gratuitement sur iOS et Android (certains packs complémentaires sont payants).

“La langue des signes pour bébé est simplifiée et fait appel uniquement à des mots. Contrairement à la Langue des Signes Française pour adultes (LSF), elle n'utilise pas de syntaxe ni de structure de phrase”, précise d'emblée l'équipe créatrice de l'application.

Ce qui fait que dès 6 mois, il est possible de commencer l'apprentissage de quelques signes grâce auxquels l'enfant pourra s'exprimer. Envies, colère, peur, frustrations... la langue des signes adaptée aux bébés réduit

les difficultés de communication entre enfants et parents ou professionnels de la petite enfance.

Une vidéo explicative pour chaque signe

Bébé Signe est une application qui a été lancée en 2016 après une campagne de crowdfunding. Elle permet de découvrir 20 signes gratuitement, dans un premier temps, puis propose 400 autres signes payants par thèmes (couleurs, animaux, politesse, famille, loisirs, aliments, habits, chiffres/calendrier, couleurs, etc.).

Pour chaque signe, une vidéo montre le signe à reproduire, avec le mot en texte et un niveau de difficulté associé à chacun. Il est possible de mettre en favoris certains signes ou d'en rechercher directement un dans l'application. Afin de ne pas se louper en apprenant la langue des signes à son bébé, des conseils sont aussi dispensés sur comment réaliser les signes, que ce soit dans la configuration ou dans les mouvements du corps.

Article écrit par Liv Audigane